

## Flash info Potins



N° 2023-01 Avril 2023 Responsable de rédaction : Marie-Paule Gay

#### **ÉDITO**

Et voici les beaux jours qui reviennent avec tout ce que cela comporte : jardinage, fêtes, travaux extérieurs et circulation plus intense.

Vous trouverez ci-dessous des informations précises de la mairie mais aussi des dates à retenir. Il est important que chacun respecte les règles et les petits inconvénients pour que tout se passe bien durant les fêtes et pour son voisinage.

Le lièvre de Pâques apprécie beaucoup la quiétude et la biodiversité pour y déposer ses œufs, alors faites-lui plaisir et rendons ensemble notre village accueillant, propre et respectueux de son écrin de verdure.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un beau printemps et compte sur votre participation au sondage concernant l'éclairage nocturne.

Votre maire, Marie-Paule Gay.

#### LA MAIRIE D'AUBURE CHERCHE UN·E AGENT·E D'ENTRETIEN

Afin d'assurer la propreté des locaux de la mairie et de l'école, la mairie est à la recherche d'un agent technique d'entretien (H/F). **Caractéristiques du poste :** 

- 12 heures/semaine. Contrat de droit public (CDD de 6 mois renouvelable).
- Nettoyage et entretien de l'école (8h/semaine) + nettoyage et entretien des bâtiments communaux (4h/semaine)

Si vous êtes intéressé·es, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à la mairie (coordonnées en bas de page). N'hésitez pas à diffuser l'annonce autour de vous.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : CONTRÔLE DE VITESSE ET STATIONNEMENTS DANGEREUX

La sécurité routière est une préoccupation permanente des habitants de notre village... comme dans toutes les communes.

La vitesse aux entrées du village et le stationnement gênant ou dangereux sont les deux points identifiés comme les plus problématiques, confirmés par les études menées ces derniers mois et les informations que les Auburiens nous remontent. Ils feront donc l'objet de rappels à l'ordre et de sanctions pour les contrevenants.

La Municipalité a donc sollicité la Gendarmerie Nationale pour la mise en place de contrôles inopinés de vitesse dès ces prochains jours, et les stationnements sauvages feront également l'objet de poursuites.

Un Auburien averti en vaut deux... Prévenez donc votre entourage!



#### INTERDICTION DE BRÛLAGE DE BOIS ET VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, ils doivent être valorisés par la filière du compostage ou transportés dans un centre de collecte. Les infractions sont passibles d'une amende de 150€ à 1 500€ suivant leur nature. Les déchetteries de Ribeauvillé et Riquewihr récupèrent les déchets verts. La communauté de communes organise également un broyage à domicile moyennant une facturation minime.

Compte tenu de son éloignement des déchetteries, notre village est l'un des derniers à disposer encore d'un espace de collecte régulière des déchets verts assurée par Agrivalor (via la Communauté de Commune). Cet espace, qui ne doit accueillir que des déchets verts, est mis à disposition des particuliers habitant Aubure, il doit rester accessible et être respecté par les déposants si nous voulons le conserver.

Afin d'assurer la sécurité du village, Madame la Maire ne délivrera aucune dérogation de feux d'écobuage susceptible de contrevenir à la stricte législation en vigueur. Les conditions acceptables et obligations liées sont précisées sur le site de la Préfecture 68, et peuvent varier selon l'état de sécheresse du territoire.



https://colibris.link/dechets-verts-68 (flashez le QR-code avec votre smartphone pour accéder à l'article)

# DUATHLON 2023 : RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Comme vous le savez, notre village accueille le 23 Avril prochain la 2ème édition du Duathlon d'Aubure.

Pour garantir la sécurité et la quiétude de l'événement, des restrictions de stationnement et de circulation seront confirmées par arrêté municipal, à l'identique de l'année précédente; merci d'y rester vigilant et d'en avertir vos éventuels visiteurs du jour.

Les riverains directs de ces restrictions seront avertis en détail via un rappel dans leur boîte aux lettres quelques jours avant.

#### L'EAU

Vous avez tous pu le constater, nous n'avons presque pas eu de neige ni de précipitations durant cet hiver. Nos sources ont donc un déficit dans leur approvisionnement aquifère. Il est important de privilégier toutes les économies d'eau que vous pourrez faire pour l'instant et de nous signaler rapidement une fuite qui pourrait se produire du fait de la sécheresse.

Nous serons peut-être amenés à décider des restrictions d'eau cet été si les conditions météorologiques continuent ainsi. Il en va de la responsabilité de chacun pour le bien de chacun. Nous comptons sur vous tous.

Une date à garder : le vendredi 23 juin 2023, un grand moment festif se prépare à Aubure.

Vous en saurez plus dans le flash info de juin.



## COMMUNIQUÉ DE BISE À L'AIL

Grande nouvelle! Nous avons jeté notre dévolu sur l'ancienne boulangerie située 1 Place de la Mairie à Aubure. C'est à cet endroit que nous espérons ouvrir le café restaurant tant voulu. Après plusieurs rencontres avec le propriétaire, nous sommes trois membres du collectif décidés à investir dans l'achat du bâtiment sous forme de SCI.

Le commerce s'installera par la suite sous la forme d'un bail commercial. Mais au vu du prix du bâti et de la rénovation, la somme et notre capacité d'emprunt ne suffiront pas pour convaincre un banquier. Nous avons besoin de soutien. C'est pour cela que nous faisons un appel citoyen aujourd'hui. Nous cherchons des cautionnaires solvables ; une personne prête à soutenir ce projet de SCI pour permettre l'installation du café restaurant. Nous croyons profondément à la réussite de ce projet global.

Si vous souhaitez participer à ce projet, contactez Béranger Naas au 07.71.03.90.83

C'est avec plaisir que nous échangerons avec vous. Hopla. La Bise!

#### COMPTE RENDU DU FORUM CITOYEN "PLACE DE VILLAGE"

Le forum citoyen du 18 mars a réuni une dizaine de personnes, tant du conseil municipal que des habitant·es du village. Notre réflexion portait autour de l'aménagement de l'espace jouxtant l'abri du randonneur. Le forum a permis à chacun·e d'exprimer tant ses attentes que ses questionnements.

Nous étions assez d'accord sur ce que nous souhaitons : un espace qui permette des moments de rencontres pour les villageois, une zone pour des activités pour les associations, un lieu d'échanges, de détente, de partage, de verdure, confortable et sécurisé. En résumé, un espace accueillant pour les personnes de passage et convivial pour les habitant·es.

Nous avons constitué des petits groupes de réflexion qui ont travaillé sur une proposition de plan. Ce temps de travail a donné des idées intéressantes... Il n'y a plus qu'à se retrousser les manches pour qu'il devienne concret!

#### **PROGRAMME DES TRAVAUX**

Notre plan triennal de réfection des chaussées poursuit son cours, chemin de la Poste et chemin du Kalblin sont au programme, probablement au 2<sup>ème</sup> semestre, selon disponibilité des entreprises.

Un aménagement de la zone "loisirs" route de Ribeauvillé est en projet, entre l'abri du Coq de Bruyères et la piste de pétanque, discuté au dernier forum citoyen.

Une grosse intervention sur le réservoir Renardière est en recherche de financement, travaux sans obstruction de circulation, mais coupures d'eau à organiser pour les riverains.

Bien entendu le programme habituel continue, avec quelques réaménagements du fleurissement, le remplacement de 3 poteaux incendie, des journées bien chargées en perspective.... Probablement d'autres travaux selon la capacité de nos services sur le dépôt municipal (sapinière) et sur la zone de tri sélectif "déchets verts".

Merci de votre compréhension pour les perturbations engendrées lors de ces travaux.



### **CONSULTATION ÉCLAIRAGE NOCTURNE**

La hausse énorme et brutale du prix de l'électricité sur les contrats libres pousse beaucoup de Collectivités à rechercher actuellement des solutions d'abaissement drastique des consommations par coupure totale ou partielle de l'éclairage.

Votre commune dispose désormais d'un éclairage public 100% Leds, avec abaissement automatique de 30% en milieu de nuit.

Pour Aubure, l'enjeu économique est très limité du fait de cette anticipation de la modernisation du réseau et aussi de la continuité d'un contrat "encadré" nous faisant profiter du bouclier tarifaire.

Néanmoins, l'éclairage nocturne pourrait être encore modulé dans une recherche pour retrouver un ciel nocturne favorisant l'observation humaine et le confort de la biodiversité noctambule.

Les avis sont toujours très partagés sur ce thème : réflexes sécuritaires, confort de déplacement, bien-être, défense de l'environnement, consciences climatiques sont autant d'arguments recevables mais divergents.

C'est pourquoi nous aimerions recueillir l'avis d'un maximum de résidents d'Aubure sur ce sujet au travers d'une rapide et informelle consultation, en préservant votre anonymat si vous le souhaitez, au moyen du coupon réponse à découper pour retour en Mairie, ou pour les plus pressés au moyen du QR-code à scanner avec votre smartphone.

<b>%</b>
À COMPLÉTER ET RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 30/04/2023
Nom/prénom (facultatif) :
J'habite rue :
Je suis plutôt du genre (merci de cocher la case qui vous correspond le plus) :
Pas de coupure, je veux y voir clair toute la nuit.
Coupure de 23h00 à 5h00, pas de problème, je dors.
Pourquoi allumer l'été ? Les nuits sont courtes, on peut donc éteindre.
J'ai une autre suggestion :



En flashant ce QR-code avec votre smartphone, vous accèderez au questionnaire en ligne.

